



## **Pétition adressée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de la République et Canton de Genève**

**Les travailleuses et travailleurs de Swisscom à Genève et la section Genève-Télécom du Syndicat de la communication, ont pris connaissance avec consternation de la déclaration du Conseil d'Etat en faveur de la liquidation de la participation majoritaire de la Confédération à Swisscom.**

Cette prise de position soutient la position du Conseil fédéral visant à démanteler la «*Loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise des télécommunications*» et les garanties légales qu'elle comporte concernant l'actionnariat majoritaire de la Confédération dans cette entreprise.

Dans son communiqué à ce sujet, le Conseil d'Etat va jusqu'à émettre l'avis selon lequel il «*doute de l'efficacité et de la pertinence économique de confier l'exploitation du réseau de téléphonie à une société publique.*»

### **Cette prise de position est particulièrement inacceptable. En effet :**

- Elle va à l'encontre de la position systématiquement exprimée par les citoyen-nes- de ce canton en faveur de la défense des services publics et contre les libéralisations-privatisations (SAN-Montana, LME, démantèlement du réseau postal, sous-traitance TPG...)
- Elle a été prise sans aucune consultation ni des travailleurs-euses concernés, ni de leurs organisations représentatives.
- Elle s'inscrit en faux par rapport à toutes les démarches genevoises entreprises jusqu'ici en direction des autorités et des entreprises publiques fédérales, visant à défendre l'emploi et les prestations du service public fédéral dans ce canton.
- Elle donne un signal de la part du Conseil d'Etat qui décrédibilise complètement celui-ci comme défenseur du statut public de nos entreprises et régies cantonales (SIG, TPG...) Si le Conseil d'Etat est prêt à brader Swisscom, à quant la mise à l'encan de nos services publics cantonaux ?

### **C'est pourquoi nous demandons aux autorités genevoises:**

1. D'entendre rapidement les représentant-e-s des syndicats et des travailleurs-euses de Swisscom à Genève pour prendre en compte leur point de vue sur cette question.
2. D'informer les autorités fédérales (Conseil fédéral, parlement, commission parlementaire...) que la prise de position du Conseil d'Etat dans le cadre de la consultation organisée en février est annulée et remplacée par une claire prise de position en faveur du maintien d'une participation majoritaire de la Confédération au capital de Swisscom.
3. De s'engager à défendre le service public et l'emploi, fermement et par tous les moyens juridiques et politiques, en matière de télécommunications comme dans les autres industries de réseau.

*Mettre une croix dans la case appropriée*

NOM	Prénom	Adresse	Signature	Employé-e Swisscom	Soutien

**A retourner à: Syndicat de la communication c/o José Gonzalez (président section GE télécom)  
3 Avenue Henri-Golay, 1203 GENÈVE**

**Retour URGENT au plus tard - en courrier A - le 15 mars 2006**